



Titre : Recommandation sur la reconnaissance d'expériences acquises lors du CFC d'assistant médical, pour un candidat se présentant en validation des acquis ASSC

Rédigé par : SD/VD	Processus : Recommandation			
No : Recomm ASSC/8/2016	Distribution : SFPO, commission d'examen ASSC			
Version No : 2	Du : 06 avril 2016	Validé par : dir	Révisé: avril 2018	Revue: 2019

Recommandation ASSC/8/2016

Recommandation sur la reconnaissance d'expériences acquises lors du CFC d'assistant médical, pour un candidat se présentant en VAE ASSC

Sur la base de l'art. l'art. 4, al. 1 lit.c OFPr., l'OrTra Neuchâtel santé-social recommande que soient reconnues et validées les expériences suivantes pour un candidat se présentant en validation des acquis ASSC¹, ayant obtenu un CFC d'assistant médical, et ayant effectué au moins trois années de pratique dans un poste d'aide infirmier ou d'auxiliaire de santé:

Hygiène et sécurité

2.1 observe une hygiène des mains irréprochable et se conforme aux règles de sécurité au travail

Actes médico-techniques

4.1 contrôle les signes vitaux et établit un bilan hydrique

4.2 effectue des ponctions veineuses et des prises de sang capillaires

4.3 prépare et administre les médicaments

4.6 effectue des injections sous-cutanées et intramusculaires

4.7 change un pansement de plaie du premier ou du deuxième degré en voie de guérison en se confortant aux prescriptions médicales

4.8 désinfecte les instruments et les surfaces, prépare le matériel pour la stérilisation

Situations de crises et urgences

5.1 reconnaît les situations d'urgence, prodigue les premiers secours et demande de l'aide

Alimentation

8.2 Soutient les client-e-s en matière d'alimentation, tient compte de leur état de santé et utilise des moyens auxiliaires

¹ Selon profil de qualification ASSC du 01.06.2011, approuvé par le SEFRI



Titre : Recommandation pour la reconnaissance d'expériences acquises lors du CFC d'assistante médicale pour un candidat se présentant en validation des acquis ASSC

Rédigé par : SD/VD	Processus : Recommandation			
No : Recomm ASSC/8/2016	Distribution : SFPO, commission d'examen ASSC			
Version No : 2	Du : 06 avril 2016	Validé par : comité OrTra	Révisé: avril 2018	Revue: 2019

(suite)

Administration

11.1 collabore à la préparation des admissions et des sorties. Prépare les documents nécessaires, effectue les transferts, accueille et prend congé des client-e-s. Présente les locaux aux client-e-s et les informe du déroulement de la journée

11.2 travaille avec le courriel et l'agenda électronique, ainsi qu'avec les logiciels spécifiques à la branche

Logistique

12.2 Gère les matériels d'usage courant et les médicaments, organise les réparations et contrôle les retours

12.3 Tient les appareils et le mobilier prêts à l'emploi et les nettoie

Organisation du travail

13.1 planifie, organise, exécute et contrôle son travail. Assume des mandats et en délègue. Fixe des priorités dans des situations imprévues

Les autres compétences doivent être démontrées selon les conditions de réussite en VAE ASSC approuvées par OdASanté.